

La biodiversité en Nouvelle Aquitaine : un enjeu majeur

Par Noëlle Vaille Publié le 25/01/2019 à 16:49



Les rivières sont des sites privilégiés de la biodiversité / © Christophe Bodin-France3 Limousin

Les premières assises régionales de la biodiversité se sont tenues le 24 janvier 2019 à Limoges. Organisées par l'[Agence Régionale de la Biodiversité \(ARB\)](#) et la région [Nouvelle-Aquitaine](#), elles ont réuni plusieurs grands spécialistes français et les acteurs de cet enjeu majeur.

« Il faut faire du judo pour la biodiversité ». C'est la phrase d'Alain Rousset, le président de la région Nouvelle-Aquitaine lors des premières [Assises régionales de la biodiversité](#), qui se sont tenues à Limoges le 24 janvier 2019.

Après le premier constat alarmant dressé par le comité scientifique [ECOBIOSE](#) l'an dernier, la région Nouvelle-Aquitaine (1/8 du territoire national) veut relever le défi de la biodiversité. Pour cela, elle souhaite rassembler tous les acteurs (santé, alimentation, gestion des espaces naturels, foncier..), ainsi que les élus, agents territoriaux afin de créer une réflexion collective autour de cet enjeu majeur.

L'objectif est aussi de structurer au plus vite les actions pour la préservation de la biodiversité et d'informer le public.

Quelques chiffres clés sur la biodiversité du territoire néo-aquitain

- 21 Réserves Naturelles Nationales et 9 Réserves Naturelles Régionales
- Plus de 30 espèces ou groupes d'espèces menacées
- Pilotage de 7 Plan nationaux d'action (vison d'Europe, esturgeon européen, loutre d'Europe..).
- 15 000 km² couverts par des Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Floristique et Faunistique (soit 17,8 % du territoire).
- Entre 2006 et 2014, les surfaces artificialisées se sont accrues d'environ 84 000 ha pour atteindre 9,3% du territoire régional, alors que les Surfaces Toujours en Herbe ont diminué de près de 23 %.
- 64 % environ des cours d'eau ne sont pas en bon état écologique
- En moyenne, un département est colonisé par environ 6 espèces envahissantes tous les 10 ans.

Parmi ces enjeux, la qualité des eaux de rivières est un travail au long cours et demande une surveillance sans cesse renouvelée.

Même lorsqu'une rivière se porte bien, il faut continuer d'agir et de la préserver pour que les espèces rares continuent à y vivre.



Les actions de la région pour la biodiversité

- Création de l'Agence Régionale de la Biodiversité en janvier 2018. Cette association principalement financée par la région Nouvelle-Aquitaine réunit tous les acteurs de la société civile (chasseurs, agriculteurs, associations de protection de l'environnement, pêcheurs...).
- Travail auprès des Conservatoires d'Espaces Naturels (CEN) pour acquérir des terrains (zones humides, prairies..) et les préserver.
- Protection réglementaire des territoires sensibles avec les Réserves Naturelles Régionales.
- Soutien des initiatives locales (collectivités) pour la préservation de la continuité écologique : reboisement, etc.